

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Sarcelles
SIECCAO

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du mardi 22 Mars 2022

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 32 | 21 | 23 |

| Vote |
|----------------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 23 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Sarcelles

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2022, le 22 mars à 17h00, le Comité Syndical du S.I.E.C.C.A.O. s'est réuni à la mairie de Chaumontel, sous la présidence de Monsieur KRIEGUER Claude, Président du SIECCAO, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués le 15/03/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège du SIECCAO le 15/03/2022.

Présents : M. KRIEGUER Claude, Président du SIECCAO, M. KUDLA Dominique, M. SABATIER Alain, M. FONTAINE Pascal, M. DUPUIS Christophe, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. VINCENT Patrick, M. WHYTE Julien, M. VARON Bernard, M. FABRE Jacques, M. FALLOT Frédéric, M. BUISSON Jean-Michel, M. BOCQUET Jean-Charles, M. DREVILLE Gérard, M. DAUER Ivan, Mme BOCOBZA Sylvie, M. BOUFFLET Pierre, M. BRICHE Etienne, M. BOGERS Jean-Pierre, M. SZWEC Eric, M. COLLOBER Ernest.

Suppléants : M. BRICHE Etienne (de M. SOLER Patrick), M. BOGERS Jean-Pierre (de M. RIFFIER Gilles), M. SZWEC Eric (de M. GUEDON Eric), M. COLLOBER Ernest (de M. GAUBOUR Jacques).

Excusés ayant donné procuration : M. NIRO Eric à M. KRIEGUER Claude, M. GAY Jean-Paul à M. SABATIER Alain.

Excusés : M. DUPONT Bernard, M. THERRY Eric, M. SOLER Patrick, M. DUFLOS Jérémy, M. BOUAFIA M'hamed, M. GUEDON Eric, M. DELECLUSE Thibault.

Absents : M. GAUBOUR Jacques, Mme LAURENT Catherine, M. MANSOUX Michel, M. RIFFIER Gilles, Mme ODELIN. Annick, M. PINSON François.

Invités : Mme ISAY-MULLER Sabine, M. SAKAYAN Marc, M. MICHEL Vincent, M. D'ALBOY Géraud.

A été nommé secrétaire : M. FONTAINE Pascal

D1-03-2022

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - BUDGET 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire ;

Considérant que le vote du budget primitif sera à l'ordre du jour du prochain Comité Syndical ;

Considérant qu'un débat doit se tenir la base du rapport d'orientation budgétaire, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget ;

Considérant l'avis de la Commission des Finances et du Contrôle financier du 1^{er} mars 2022 ;

Accusé de réception en préfecture
095-200092054-20220322-D1-03-2022-DE
Date de télétransmission : 29/03/2022
Date de réception préfecture : 29/03/2022

EXPOSE

Le rapport d'orientation budgétaire a été transmis aux membres du Comité Syndical. Il a donné lieu à un débat d'orientation budgétaire au sein du Comité Syndical.

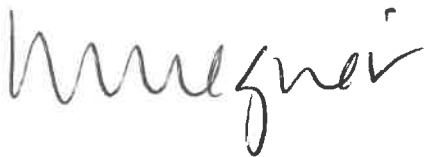
Il a notamment été proposé :

- De ne pas modifier le montant de la redevance syndicale perçue sur la vente d'eau telle que définie par la délibération n°D16-12-2019, dès lors qu'il est suffisant pour couvrir les frais relatifs aux investissements prévus pour l'année 2022 ;
- De reporter la totalité de l'excédent d'exploitation de l'année 2021 en section de fonctionnement du budget 2022.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme : le 28/03/2022
Monsieur Claude KRIEQUER, Président du SIECCAO



S.I.E.C.C.A.O.
Station d'épuration
RD 922
95270 ASNIERES SUR OISE
Tél. : 01 30 29 14 55